



Direction Emploi et Développement des Compétences

Décision n°2023-1173

Objet : Ouverture au recrutement contractuel d'un emploi de Responsable Bureau d'étude & chargé d'opération infrastructures, réseaux et voirie au Pôle Loire Chézine

Réf. : 4.2.5

Décision

La Présidente,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2020-32 du 17 juillet 2020 (point 15.1.1) portant délégation du Conseil à la Présidente, afin d'ouvrir les vacances d'emploi au recrutement contractuel et définir les conditions de rémunération,

Vu l'arrêté n°2022-470 du 11 juillet 2022 portant délégations de fonctions et de signature de la Présidente aux élus,

Vu le Code général de la Fonction Publique, notamment son article 332-8 sur l'ouverture au recrutement contractuel d'emplois vacants,

Considérant qu'un emploi de Responsable bureau d'étude & Chargé d'opération VRD au Pôle Loire Chézine va se trouver vacant, et que compte tenu des fonctions et des besoins à satisfaire, il est nécessaire d'ouvrir cet emploi au recrutement contractuel.

Sous l'autorité de la responsable du service projets, les missions principales du Responsable bureau d'étude & chargé d'opération sont les suivantes :

> Assurer la préparation et le suivi des travaux dans la limite des budgets et programmes définis par commune

- Concevoir, prioriser et présenter les programmes et préconisations techniques par voie.
- Etre le coordonnateur de l'ensemble des interlocuteurs techniques, gestionnaires, internes et externes.
- Définir, rédiger et suivre des marchés travaux : plannings, chantier, information des personnes extérieures, suivi des opérations de réception et des réserves, remise des ouvrages aux gestionnaires.
- Assurer le suivi administratif, juridique et financier des opérations

> Organiser et manager le bureau d'étude (2 Dessinateurs projeteurs)

- Manager et animer l'équipe : définir leurs objectifs, leur apporter un soutien technique et méthodologique, les accompagner en termes d'évolution, de montée en compétences et de formation, évaluer leurs performances individuelles et collectives

Accusé de réception en préfecture
044-244400404-20231211-2023_1173DEC-AU 1
Date de télétransmission : 13/12/2023
Date de réception préfecture : 13/12/2023

Décide,

Article 1 : L'emploi de Responsable bureau d'étude & Chargé d'opération VRD au Pôle Loire Chézine est ouvert au recrutement contractuel,

Article 2 : La rémunération définie en fonction de l'expérience professionnelle des candidats s'intégrera dans la grille indiciaire des Techniciens principaux, à savoir au minimum IM371 et au maximum IM587, à laquelle s'ajoutera, le cas échéant, le régime indemnitaire afférent à cet emploi,

Article 3 : Dit que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2023,

Article 4 : De charger Monsieur le Directeur général des services de Nantes Métropole et le Comptable public, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Nantes, le **11 DEC. 2023**

Pour la Présidente
La vice-présidente déléguée



Aïcha BASSAL

mis en ligne le :

13 DEC. 2023